

PRESCRIPTION DES EXAMENS BIOLOGIQUES

Ce que l'IDE peut faire



CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'IDE peut prescrire certains examens biologiques dans un cadre défini par l'arrêté du 26 juin 2026.

RÈGLES À APPLIQUER AVANT TOUTE PRESCRIPTION

1. Vérifier l'indication clinique :

PRESCRIPTION POSSIBLE UNIQUEMENT SI

Pathologie connue
OU
Symptômes évocateurs d'une pathologie



PRESCRIPTION IMPOSSIBLE

"Bilan pour vérifier"

Demande systématique sans contexte clinique



2. Vérifier les conditions du patient :

→ Se poser 3 questions :



- Pourquoi je prescris ?
- Dans quelle situation est le patient ?
- Existe-t-il une règle de fréquence ?

3. Vérifier les règles de fréquence :

PATIENT DIABÉTIQUE CONNU

• HbA1c, Créatininémie,
Albuminurie/Créatininurie

• Pas de nouvelle prescription si réalisé
dans les 3 derniers mois

PATIENT SOUS AVK

• INR

• Renouvellement possible une fois
• Quelques jours supplémentaires possibles
si déséquilibre en lien avec le médecin

EXAMENS POUVANT ÊTRE PRESCRITS PAR L'IDE SELON LES CONDITIONS

NFS, Plaquettes, Ionogramme sanguin :

- Examens de première intention
- Pathologie connue ou symptômes évocateurs

ECBU :

- Prescription possible devant une suspicion d'infection urinaire
- Antibiogramme : si nécessaire selon le résultat de culture
- Écrire sur la prescription "ECBU avec Antibiogramme si nécessaire"

Glycémie :

- Glycémie à jeun dans un bilan programmé
- Glycémie en urgence si : déséquilibre diabétique ou hypoglycémie

Suivi diabétique connu :

- HbA1c
- Créatininémie
- Albuminurie/Créatininurie

INR : Patient sous AVK :

- Pour un patient équilibré sous AVK : renouvellement possible une fois
- En cas de déséquilibre constaté : renouvellement possible quelques jours supplémentaires possibles le temps de stabiliser, en lien avec le médecin

Prévention :

- β -HCG
- IST : dépistage VIH, Hépatites B/C, Syphilis, Chlamydia, Gonocoque
- Bilan sevrage tabagique : Cholestérol, Triglycérides, Glycémie à jeun

TRAÇABILITÉ OBLIGATOIRE

→ Tracer dans le dossier patient ou dans le DMP :

Examen
prescrit

Date

Indication
clinique

Résultat
reçu

Alerte éventuelle
au médecin

DEVANT UN RÉSULTAT ANORMAL

L'IDE :

- > Repère l'anomalie
- > Alerte le médecin
- > Peut solliciter le biologiste



L'IDE NE DOIT PAS :

- > Interpréter seul le résultat
- > Modifier un traitement



SITUATIONS RENDANT LA PRESCRIPTION NON-CONFORME

Hors indication

Hors fréquence

Hors liste des
examens autorisés

RESPONSABILITÉ EN CAS DE PRESCRIPTION NON-CONFORME

→ Une liberté, une responsabilité partagée :

Chaque prescription signée engage la responsabilité professionnelle de l'IDE.

La responsabilité du laboratoire est aussi engagée car c'est lui qui réalise et facture à l'Assurance Maladie.

La conformité conditionne le remboursement :

- Prescription conforme = acte pris en charge
 - Non-conforme = non remboursable
 - L'indu peut être réclamé

En cas de non-conformité, c'est le laboratoire qui doit rembourser l'indu et devra facturer au patient.

**PRESCRIRE JUSTE PROTÈGE TOUT LE MONDE :
LE PATIENT, L'IDE ET LE LABORATOIRE.**



RÈGLES D'OR À RETENIR :

- ✓ Toujours une indication clinique documentée
- ✓ Toujours vérifier les règles de fréquence
- ✓ Toujours tracer au dossier patient ou DMP
- ✓ Toujours transmettre les résultats importants au médecin
- ✓ Repérer une anomalie puis alerter

- ✗ Jamais "pour vérifier"
- ✗ Jamais hors liste autorisée
- ✗ Jamais interpréter seul un résultat
- ✗ Jamais modifier seul un traitement

TABLEAU RÉCAPITULATIF IDE PRESCRIPTION BIOLOGIE : INDICATIONS - CONTEXTE - RÈGLES

Examen	Indication	Contexte clinique	Règles / Limites
NFS	Recherche d'anémie, infection, inflammation, altération état général	Pathologie connue ou symptômes évocateurs	Pas de prescription "pour vérifier"
Plaquettes	Recherche anomalie coagulation ou risque hémorragique	Saignements inhabituels, ecchymoses, surveillance pathologie connue	Pas de prescription systématique
Ionogramme sanguin	Évaluation équilibre hydro-électrolytique	Vomissements, diarrhées, déshydratation, crampes, malaise	Doit être justifié cliniquement
ECBU	Suspicion d'infection urinaire	Brûlures urinaires, pollakiurie, urgence mictionnelle, douleur sus-pubienne	Antibiogramme uniquement si nécessaire
Glycémie	Évaluation glycémie ou déséquilibre	Bilan programmé ou urgence (hypoglycémie, déséquilibre diabétique)	Pas de prescription systématique
HbA1c	Équilibre glycémique sur plusieurs mois	Suivi diabétique connu	Non prescrite si réalisée dans les 3 derniers mois
Créatininémie	Surveillance fonction rénale	Suivi diabétique connu	Règles des 3 mois
Albuminurie/ Créatininurie	Recherche atteinte rénale diabétique	Suivi diabétique connu	Règles des 3 mois
INR	Surveillance traitement AVK	Patient traité par AVK	Renouvellement 1 fois ; souplesse quelques jours si déséquilibre avec médecin
β-HCG	Confirmation grossesse suspectée	Retard de règles, symptômes évocateurs	Ne remplace pas le suivi médical
VIH	Dépistage IST	Prévention, exposition potentielle, symptômes évocateurs	Tracer le contexte
Hépatite B	Dépistage IST	Prévention ou exposition potentielle	Tracer le contexte
Hépatite C	Dépistage IST	Prévention ou exposition potentielle	Tracer le contexte
Syphilis	Dépistage IST	Prévention ou symptômes évocateurs	Tracer le contexte
Chlamydia (PCR)	Dépistage IST	Symptômes ou exposition potentielle	PCR et non sérologie
Gonocoque (PCR)	Dépistage IST	Symptômes ou exposition potentielle	PCR et non sérologie
Cholestérol	Évaluation risque cardiovasculaire	Sevrage tabagique	Prescription dans le cadre du sevrage
Triglycérides	Évaluation métabolique	Sevrage tabagique	Prescription dans le cadre du sevrage
Glycémie à jeun	Évaluation métabolique	Sevrage tabagique	Prescription dans le cadre du sevrage